

La réunion de négociation de la CPPNI s'est tenue le 19 juin 2018.

Il n'y avait pas grand-chose à l'ordre du jour, puisque SYNTEC n'était pas mandaté pour négocier. Il est vrai qu'au même moment se jouait une autre partition, celle de l'élection du nouveau président de l'organisation patronale SYNTEC. Après de multiples péripéties, c'est finalement Laurent Giovachini, directeur adjoint de Sopra Steria, qui a été élu... sans véritable surprise. Le ménage avait été fait avant.

Un débat s'est engagé sur la formation professionnelle, et notamment sur la transformation de l'Opérateur paritaire Collecteur Agréé, en Opérateur Paritaire de Compétence, conformément à la nouvelle législation en la matière. Plusieurs questions seront à trancher au regard d'une dynamique de rapprochement de branches, dans laquelle la CGT veut être partie prenante.

Le patronat devrait nous proposer une lettre d'orientation politique sur cette question...sachant que le nouveau président de SYNTEC, dans son communiqué de presse donne une première orientation : « [...] devenir le pôle de regroupement de l'ensemble des professions de service à forte valeur ajoutée ». Reste à définir ce que l'on appelle des « professions de service à forte valeur ajoutée ».

La CGT a proposé que l'on examine un certain nombre de branches qui pourraient se rapprocher d'une manière ou d'une autre de la branche des bureaux d'études.

Le deuxième sujet abordé a été celui concernant le temps de travail. Certaines organisations syndicales se disent prêtes à engager les négociations sur les questions d'autonomie et d'accès à la modalité 2, la modalité dite de « réalisation des missions ».

Il est vrai que le patronat fait un certain forcing depuis plusieurs années pour renégocier cette modalité afin de la rendre plus souple et surtout « moins chère » pour les entreprises. Ce sont bien sûr, les salarié.e.s qui vont en faire les frais.

La CGT restera des plus vigilantes quant à ce qui sera proposé...et ce d'autant qu'un certain nombre de salarié.e.s ont été aux prud'hommes sur cette question.

En tout état de cause, cette négociation ne devrait pas se faire sans douleur compte tenu des orientations patronales...qui nous avait déjà été remis, il y a deux ans.

On imagine mal le patronat être novateur dans le sens du progrès social concernant le temps de travail.



***Pour nous aider dans la négociation,
Adhérez et faites adhérer à la CGT !***

Nom : Prénom :
Entreprise : Fédération :
Téléphone : Courriel :@.....

A retourner à la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes à l'adresse ci-dessous

Si vous voulez recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « BE »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes